



ICP
UNIVERSITAS
CATHOLICA
PARISIENSIS

Maître de conférences (MCF) – Histoire de l'art, provenance des œuvres et circulation des biens culturels (H/F)

À la Faculté des Lettres – Campus de Rouen

Fondé en 1875, lieu d'ouverture et de connaissance, l'Institut Catholique de Paris est un EESPIG (établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général) qui dispense des formations d'excellence pluridisciplinaire en Sciences Humaines, Sociales et Religieuses. Plus de 10 000 étudiants s'inscrivent chaque année parmi ses 6 Facultés et ses 5 Instituts. Porteur d'un projet universitaire novateur, l'ICP décline sa signature « L'esprit grand ouvert sur le monde » autour de trois verbes : accueillir, innover, construire.

Créée en 1875, la Faculté des Lettres dispense des enseignements en lettres, langues, histoire de l'art, histoire, information-communication. Elle rassemble plus de 2500 étudiants en cursus diplômant, 79 enseignants et enseignants-chercheurs stables, près de 400 vacataires, répartis au sein de 4 départements (Histoire, Histoire de l'art, Langues, Lettres et Information-Communication) et du Pôle Langues, centre pédagogique dispensant des enseignements de langue pour non-spécialistes pour toute l'institution, 12 parcours de Licences, 9 parcours de Masters.

Les enseignants-chercheurs de la Faculté des Lettres sont rattachés à l'Unité de Recherche « Religion, Culture et Société » de l'ICP (EA 7403). Ils y développent une recherche collective dans le domaine des Humanités, dans un cadre qui intègre la prise en compte du fait religieux. L'ICP offre en effet un lieu de rencontre inédit aux chercheurs dans le paysage universitaire français entre les sciences humaines et sociales et les sciences sacrées.

Descriptif du poste :

Profil de poste : Le profil recherché comprend une double spécialisation :

- Une spécialisation en histoire de l'art antique ou contemporain (arts du XX^e siècle)
- Une spécialisation sur la question de la provenance des œuvres et de la circulation des biens culturels

Au sein de la Faculté, aux côtés des autres enseignants-chercheurs, vous serez en charge :

 D'assurer des enseignements spécialisés en histoire de l'art antique ou contemporain (arts du XX^e siècle), selon le champ de spécialité du candidat ainsi que des directions de mémoires de stage ou de recherche en Masters.

 De prendre la direction du Master Histoire de l'art : Provenance des œuvres sur le campus de Rouen.

 De la participation à la vie facultaire : participation aux réunions, à l'accompagnement des étudiants, à la coordination des programmes pédagogiques dans votre discipline, au développement des formations et de la recherche facultaire.

 Du développement de la recherche au sein de l'Unité de recherche « Culture, Religion et Société » - EA 7403.

 Du développement de partenariats académiques et scientifiques, ainsi que de projets de recherche nationaux et internationaux.

 De la participation aux activités institutionnelles de l'ICP : rentrée académique, cérémonies de remises de diplômes, ...

Formation, expériences et compétences :

- Docteur des universités, qualifié au CNU en section 21 (antique) ou 22 (contemporain).
- Expérience d'enseignement d'au moins 3 ans dans le secteur de l'enseignement supérieur.
- Maîtrise de l'anglais pour assurer des cours dans cette langue.
- Activité de recherche avérée, dans des réseaux nationaux et internationaux : communications et publications régulières, notamment dans des revues scientifiques reconnues, à comités de lecture.
- Expérience de direction d'équipe ou de formation bienvenue.

Aptitudes relationnelles et autonomie :

- Capacité d'adaptation de votre enseignement aux programmes de la formation et au projet pédagogique de la Faculté et de l'ICP.
- Capacité de travailler en équipe et de développer une part de vos activités de recherche en cohérence avec les projets de recherche facultaires et institutionnels.
- Être en accord avec le projet et les valeurs de l'ICP, formulées dans la *Charte de l'Institut catholique de Paris*.

Conditions contractuelles :

Contrat : CDI à temps plein

Date de prise de poste : 1^{er} septembre 2026

Campus de rattachement : Campus de Rouen – 41 Route de Neufchatel – 76000 ROUEN

Temps de travail : 1540 heures annuelles partagées entre activités d'enseignement (60%) et activités de recherche (40%).

Salaire plancher du poste : 39682 euros annuels bruts. Primes supplémentaires et décharges horaires sur le temps d'enseignement en cas de charges de direction, selon accords d'entreprises.

Avantages : Remboursement à hauteur de 60% des abonnements de transports publics pour les trajets domicile-travail, tickets restaurants, aides aux mobilités douces, aides à l'acquisition de matériel informatique et audiovisuel.

Contact RH : Rozenn Arnaud : r.arnaud@icp.fr

Pour postuler :

Les candidats doivent adresser à la direction de la Faculté, exclusivement sous format numérique, un dossier de candidature comprenant les pièces énumérées ci-après. Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte. Les dossiers seront étudiés par un comité de sélection. Les candidats retenus par ce dernier seront alors convoqués pour une audition.

Référence du poste à rappeler dans les échanges : FDL-MCF-HDA-ROUEN-2026

Date limite de candidature : 31 mars 2026

Période d'audition des candidats retenus : Entre le 4 mai et le 20 juin 2026

Lieu de l'audition : Institut catholique de Paris – 74 rue de Vaugirard – 75006 PARIS

Adresse à laquelle envoyer le dossier de candidature : doyenfdl@icp.fr

Contact académique : Madame Véronique Vassal, directrice du département Histoire de l'art : v.vassal@icp.fr

Pièces du dossier à fournir :

- ☐ Lettre de motivation
- ☐ Pièce d'identité
- ☐ CV donnant une présentation analytique des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en mentionnant ceux que le candidat a l'intention de présenter à l'audition. Le CV doit également comporter le résumé du parcours académique et professionnel, avec notamment mention des activités d'encadrement, d'administration et de responsabilités collectives.
- ☐ 3 publications récentes qui seront présentées en audition
- ☐ Qualification par la section 21 (antique) ou 22 (contemporain) du CNU aux fonctions de Maître de conférences
- ☐ Copie du diplôme de Doctorat
- ☐ Copie du rapport de soutenance